



STRATÉGIE

Signature du contrat du comité stratégique de filière de l'industrie électronique et présentation du plan Nano 2022

Le ministre de l'Economie et des Finances s'est rendu le 15 mars 2019 sur le site industriel de STMicroelectronics à Crolles pour signer le contrat du comité stratégique de filière des Industries Electroniques et annoncer le lancement du programme de développement et de déploiement industriel Nano 2022.

Mis en ligne le 26 mars 2019

L'industrie électronique en chiffres

- > 100 000 emplois directs en France,
- > 150 000 emplois indirects,
- > Un chiffre d'affaires de 15 Md€ dont 5,1 Md€ de valeur ajoutée,
- > 80 % du chiffre d'affaires de la production de composants électroniques réalisé à l'export,
- > 90 % de PME et près de 8 000 chercheurs dans les organismes de recherche.

Les actions structurantes

- > Maîtriser les technologies clés du numérique,
- > Accélérer la transformation vers l'industrie électronique durable du futur,
- > Diffuser l'électronique dans le cadre de la transformation numérique des entreprises,
- > Adapter les compétences et les emplois aux besoins de l'industrie,
- > Agir à l'échelle européenne et se projeter à l'international,
- > L'intelligence artificielle, un projet structurant pour la filière.

Le plan Nano2022

- > Plus d'1 Md€ d'aides publiques, dont 886,5 M€ pour l'Etat,
- > Plus de 200 M€ de financements publics supplémentaires grâce à la mobilisation des collectivités territoriales et aux contributions de la Commission européenne à travers le mécanisme Ecsel de soutien aux projets collaboratifs,
- > 5 Md€ de travaux et d'investissements sur la période 2018-2022,
- > Création ou maintien de 4 000 emplois directs et 8 000 emplois indirects et induits.

LES PÔLES DE  COMPÉTITIVITÉ
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

@ CONTACTS

